

LIBERTÉ POUR VINCENZO NI PRISON NI EXTRADITION

Arrêté en France le 8 Août 2019, condamné à 11 ans et 6 mois de prison en Italie en 2012 pour avoir participé au contre-sommet du G8 à Gênes en 2001 et à un rassemblement antifasciste à Milan en 2006, Vincenzo est détenu à la prison de Vezin-Le-Coquet près de Rennes dans l'attente d'un possible renvoi en Italie.

Nous nous y opposons !!!

G8 – Gênes 2001 – Une manifestation contre-G8 rassemble 300 000 personnes. L'une d'elles, Carlo Giuliani, est tuée par balle par un policier 600 manifestant.e.s seront blessé.e.s, dont 2 gravement.
De multiples arrestations de manifestant-es pendant et après dont 10 inculpés !

**SOLIDARITE AVEC LES
INCONVÉNIENTES
DE GENÈS 2001
ET DE MILAN 2006**

100 ans de prison cumulés pour les 10 inculpés de Gênes sous le coup du code Rocco (1930), loi votée par Mussolini permettant de condamner arbitrairement une simple présence à une manifestation par délit de «complicité morale»!

2015, la Cour Européenne des Droits de l'Homme reconnaît les actes des forces de l'ordre à Gênes comme de la torture.

0 année de prison pour les forces de l'ordre.